

Séance du vendredi 12 septembre 2025

Date de la convocation: 08/09/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

TRAVAUX SYLVICOLES 2025 - (D 2025 054)

Le Maire informe le Conseil municipal de la proposition de travaux sylvicoles arrêtée pour l'année 2025 suite aux échanges entre la Commune, l'ONF et les garants des bois et forêts. Il propose au Conseil municipal d'accepter le devis de l'ONF d'un montant de 6 351,04 € HT pour des travaux sylvicoles sur les parcelles 8 et 21 ainsi que des travaux d'infrastructure sur la parcelle 11, étant entendu que les crédits sont déjà inscrits en section de fonctionnement du budget principal de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

VALIDE les travaux sylvicoles suivants pour l'année 2025 d'un montant total de 6 351,04 € HT :

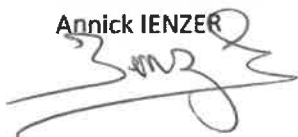
- dégagement manuel et maintenance de cloisonnement sur la parcelle 8 (2,94 ha),
- intervention en futaie irrégulière sur la parcelle 21 (2,99 ha),
- cloisonnement d'exploitation sur la parcelle 21 (2,99 ha),
- entretien du réseau de desserte sur la parcelle 11.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

